



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Institut Louis Bachelier
Paris - 75002
Palais Brongniart, 28,
place de la Bourse**

DATE
jeudi 07 novembre 2019

LIEU
**Palais Brongniart, 28,
place de la Bourse
Paris 75002**

PARTICIPATION
250 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Atelier

L'usage de la Blockchain dans le secteur financier, quelle confiance et quels risques ?

De la révolution technologique à son usage dans la finance, la Blockchain est devenue en quelques années un process répandu, avec une nouvelle architecture de bases de données décentralisées et une nouvelle approche d'un tiers de confiance. Partage des données, traçabilité, stockage, économie, ses qualités expliquent son développement dans la banque, l'assurance et la gestion, en améliorant l'offre de produits et services.

Son usage, conjugué à l'intelligence artificielles, trouve son application dans les métiers titres, trade finance, trading, assurance ...

Ces usages posent cependant la question de la sécurité de cette nouvelle technologie, tant sur les plans technique, juridique que réglementaire. La cryptographie est née après la crise de 2008 pour introduire une nouvelle forme de confiance dans la finance. Mais l'expansion des Blockchains publiques et privées, n'est-elle pas porteuse de nouveaux risques opérationnels pour les établissements et les tiers ? Faut-il mieux encadrer cette technologie et les protocoles par une réglementation appropriée ? Quelles sont les limites à son développement ?

Le cabinet DS Avocats et l'AMF traiteront les aspects juridiques et réglementaires de la blockchain et des cryptomonnaies, Nadia Filali de CDC évoquera les aspects opérationnels et de gouvernance et Jerome Lefebvre de Stratumn partagera l'expérience d'une Fintech dans la mise en œuvre de cette technologie.

Public visé

- Banques, Assurances, Sociétés de Gestion
- Directions juridique, risques, DSI
- Fintechs
- Avocats et sociétés de conseil
- Associations professionnelles

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Déterminer les enjeux de la Blockchain dans le secteur financier
- Entendre la position du régulateur des marchés
- Bénéficier de retours d'expériences

COMPÉTENCES VISÉES

- Usage de la Blockchain
- Compétences juridique, réglementaire, technologique

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec la salle et les intervenants
- Formation présentielle
- Support de présentation (diapositives, documents de référence)

PROGRAMME

8h30 Introduction

Intervenants: Alain CLOT (France Fintech)

8h45 De Bitcoin à Libra : quelles réglementations pour les cryptomonnaies ?

Intervenants: Thibault VERBIEST (DS Avocats)

9h15 Le point de vue du régulateur des marchés sur la technologie et les cryptomonnaies

Intervenants: Alexandre BARRAT (AMF)

9h45 Blockchain & Cryptoactifs : Impact sur les modèles opérationnels et de gouvernance des usages en banque – finance

Intervenants: Nadia FILALI (CDC)

10h15 Typologies de mises en œuvre de la technologie Blockchain

Intervenants: Jérôme LEFEBVRE (Stratumn)

10h45 Conclusion

11h00 Questions / Réponses / Echanges avec la salle
